

LISTE DES AVANCEMENTS DE GRADE (AVG) POSSIBLES - Année 2026

Ce tableau est un document de travail qui permet d'éditer les possibilités d'avancement de grade de vos agents calculées par Agirthe sur l'année en cours.
Il est édité à partir du menu « L.D.Gestion / Avancements de grade / Avancements de grade possibles » dans Agirthe

Rappels juridiques :

- L'AVG est lié à l'appréciation de critères tels que : l'évaluation professionnelle, la nature des fonctions actuelles et futures, et la formation de professionnalisation
- La nomination est possible sous réserve du respect des ratios délibérés par la collectivité, des quotas éventuels et des conditions précisées dans les statuts particuliers
- Il convient de disposer d'un poste budgétaire créé par délibération avant la date de nomination de l'agent : pas d'effet rétroactif
- Chaque année, un seul tableau d'avancement peut être établi par grade et les nominations doivent intervenir au cours de l'année de validité dans l'ordre de priorité défini dans ce tableau
- Les agents intercommunaux doivent avoir une carrière unique, aussi, les autorités territoriales se concertent

GR le 09/06/2026

Cadre d'emplois des : ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX

Catégorie : A..... B..... C.....

AGENT	GRADE / ECHELON		Date nomination dans l'échelon et ancienneté	Date d'avancement possible	Ordre de priorité	Examen pro.	Observations
	Grade Actuel	Grade d'avancement possible					
GULLY Evelyne	adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	depuis le : 24/03/2024 Echelon : 07 sans reliquat d'ancienneté	01/01/2026			

